LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Mettre en oeuvre la stratégie pluriannuelle des ressources humaines

2 JOURS, 14 HEURES

RESSOURCES HUMAINES

CODE : GRH34

Objectifs de la formation

Identifier les enjeux et risques de l'élaboration des lignes directrices de gestion

Appréhender la réglementation en matière de stratégie pluriannuelle des ressources humaines

Déterminer le cadre réglementaire et les enjeux des avancements de carrière

Connaître les règles de procédure, de publicité et de communication des lignes directrices de gestion

Parmi nos formateurs

- **Glay Florian**
  Directeur des Ressources humaines de la collectivité de Pontault-Combault,

Public concernés

- DGA ; Directeur des ressources humaines ; Conseiller en organisation ; Responsable des ressources humaines, Chargé de ressources humaines

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 1 195,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 1 300,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 1 600,00 €HT

Maîtriser le cadre réglementaire des lignes directrices de gestion

- Mesurer les apports de la Loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019
- Comprendre les apports du Décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires

Construire sa stratégie RH

- Du schéma directeur des ressources humaines aux lignes directrices de gestion

- Connaître les enjeux d'une stratégie RH pluriannuelle
- Appréhender la construction d'une stratégie RH
- Construire un tableau de bord stratégique

Mettre en œuvre les lignes directrices de gestion

- Piloter la mise en application des lignes directrices de gestion
- Elaborer une stratégie de mise en application
- Déterminer un calendrier pluriannuel

Déterminer sa politique d'avancement de carrière

- Identifier les éléments à prendre en compte dans les critères relatifs à l'avancement et la promotion
- Mesurer les risques juridiques de certains critères : critères illégaux et discrimination
- Cerner les conséquences des critères et de leur pondération sur la politique RH
- Analyser les besoins pour définir une stratégie d'avancement
- Déterminer des critères d'avancement

Obligation en matière de communication

- Connaître les obligations réglementaires
- Créer une stratégie de communication
- Déterminer les canaux de communication

Passer du bilan social au rapport social unique

- Appréhender le nouvel outil au service de la conduite d'une stratégie RH
- Mettre en place une méthode de travail

Bilan et évaluation des acquis

Dates

Paris	Classe virtuelle
04-05/11/2024	04-05/11/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

De nombreux exercices pratiques tout au long de la formation

Les participants repartent avec une première ossature de leur dossier.